

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor

1 rue Pierre et Marie Curie, Eleusis 2
22194 PLÉRIN

cdg22.fr - 02 96 58 64 00

ressources.humaines@cdg22.fr



QUI SOMMES NOUS ?

Le CDG 22 est un établissement public au service des collectivités du département (mairies, agglomérations, communautés de communes, EHPAD...) depuis plus de 50 ans. Véritable partenaire historique, nous accompagnons ces structures au quotidien dans leurs évolutions, leurs questionnements et problématiques dans **4 domaines : les ressources humaines, l'emploi, la santé et le conseil aux décideurs locaux.**



NOS MÉTIERS

- ✓ Gestionnaires RH
- ✓ Juristes
- ✓ Médecins/infirmiers
- ✓ Ergonomes
- ✓ Assistants administratifs
- ✓ Chargés de projets
- ✓ Coordinateurs de formation
- ✓ Informaticiens

...



LE CDG 22 EN CHIFFRES

146

agents en
2023
26 en 1986

476

collectivités
et
établissements
publics affiliés

38

missions en
2023
16 en 1986

26,3

millions d'euros
de budget



CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Nos valeurs sont déclinées au quotidien et s'expriment notamment par :

- ✓ Des métiers variés et porteurs de sens : une certaine idée du service public
- ✓ Des projets ambitieux au service des collectivités costarmoricaines : expérimentation, dématérialisation, innovation managériale...
- ✓ Un équilibre vie professionnelle/personnelle : télétravail /6 cycles de travail différenciés (36h/4 jours, 75h/9 jours...)
- ✓ Des opportunités professionnelles : formation, mobilité, préparation aux concours...
- ✓ Un établissement au cœur des Côtes d'Armor, à Plérin
- ✓ Une structure engagée dans la transition sociétale et environnementale : plan d'actions éco-responsables, inclusion, engagement citoyen facilité...



COMMENT NOUS REJOINDRE ?

- ✓ CDD / CDI
- ✓ Fonctionnaires
- ✓ Stage
- ✓ Contrat d'apprentissage

Retrouvez toutes nos offres et témoignages sur den.bzh

Postulez en nous présentant vos motivations et votre CV :
ressources.humaines@cdg22.fr



LES PETITS +

- ✓ Titres restaurant
- ✓ Contrat de prévoyance avantageux
- ✓ Congés dès la première année et RTT cumulables
- ✓ Amicale du personnel : sorties, repas, sport, commandes groupées...
- ✓ CNAS (avantages au quotidien : sport, culture, vacances, billetterie, solidarité ...)

... et la plage à 7 minutes !

